



BAROMÈTRE SPÉCIAL PRÉ-BUDGET 2011

3 novembre 2010

Enquête réalisée par téléphone par **PluriConseil**, du 25 au 28 octobre 2010, auprès d'un échantillon représentatif de 30 analystes économiques et financiers.

ANALYSE

Oublions le secteur privé

Par Eric NG PING CHEUN

L'île Maurice ne peut pas être le seul pays à ignorer l'étendue de la crise qui secoue le monde depuis deux ans. Malheureusement, les discours lénifiants de nos gouvernants poussent les Mauriciens à s'enfermer dans leur cocon. Tous s'imaginent que le pire serait derrière nous, mais en réalité il est encore à venir. Il reste à provoquer les esprits pour tirer les gens de leur torpeur dans un pays où la tenue des examens du CPE est une nouvelle bien plus importante pour les médias que le budget d'austérité du gouvernement britannique.

Ce dernier vient d'adopter un plan budgétaire qui supprime le gaspillage et réforme l'Etat providence. Des coupes dans les dépenses sociales s'élèveront à des milliards de livres sur une période de cinq ans. En même temps, 490 000 emplois de fonctionnaires sur environ six millions seront détruits.

Ici, on veut faire l'inverse comme si de rien n'était. Dans un contexte de crise, des chefs de la fonction publique osent proposer le recrutement d'une dizaine de milliers de personnes dans les ministères pour augmenter l'effectif de 20% ! C'est impensable et insoutenable même dans une situation de boom économique. Mais nous avons un ministre de l'administration civile dont on ne comprend pas les agissements. Les notions telles que productivité et réduction des dépenses dans la fonction publique lui semblent étrangères. Qu'il établisse vite un plan d'action visant à éliminer les arthritismes du système.

Ne comptons pas non plus sur le secteur privé pour réveiller la population. Au sein même de leur entreprise, les dirigeants sont incapables de sensibiliser les employés. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer le service de clientèle des grands groupes commerciaux : c'est à peine si on reconnaît la présence d'un client et si on lui offre un service minimum.

Afin de dissimuler ses propres inefficiences, le secteur privé se laisse aller à des fantasmes monétaires. Le gouvernement doit les ignorer et se concentrer plutôt sur la qualité de ses services pour mieux faciliter les affaires. Les firmes privées – pas celles qui sont les éternels chercheurs de rente – gagneront davantage dans un service public amélioré et efficace que dans des aides publiques ponctuelles qui les empêchent de se remettre en question.

Plutôt qu'un budget qui gâte le secteur privé, nous préférons un budget qui l'oublie mais qui remanie complètement les services de l'Etat. Le budget de 2011 doit mettre en marche d'importantes réformes du secteur public, ce que n'a pas fait le précédent gouvernement. Les réformes économiques initiées en 2006

seront incomplètes si le niveau des services publics et la performance des institutions paraétatiques laissent à désirer.

Annoncée bruyamment dans le budget de 2006-2007, la restructuration du corps paraétatique n'a pas eu lieu. C'est le principal manquement du bilan économique de Rama Sithanen. La dilapidation des fonds publics pour maintenir en vie des canards boiteux parmi les 150 institutions parapubliques s'apparente à un "vol légal" au préjudice des contribuables. La plupart d'entre elles vivent encore à l'âge des protections commerciales alors que le pays est déjà entré dans l'ère de la compétition globale.

Sans doute le soutien du cabinet faisait défaut à M. Sithanen pour engager la réforme du secteur paraétatique. Pravind Jugnauth, lui, a peut-être l'autorité politique qui manquait à son prédécesseur pour réussir là où ce dernier a failli. C'est une occasion pour l'actuel ministre des Finances de se montrer innovateur et courageux dans son approche budgétaire.

On est resté émerveillé devant le courage avec lequel il admettait que son programme de restructuration des entreprises provoquerait des pertes d'emplois. Même le libéral Sithanen n'en a jamais dit autant ! Si la première génération de réformes économiques a galvanisé le secteur privé, la deuxième doit revitaliser le secteur public avec l'onction politique de M. Jugnauth.

Les analystes interrogés dans le présent baromètre proposent des mesures valables pour rendre l'Etat moins dépendant (*voir ci-contre*). A cela on peut ajouter une politique de recruter un fonctionnaire pour chaque deux départs à la retraite pendant les cinq prochaines années. Ensuite, il est nécessaire d'avoir un amendement constitutionnel fixant le nombre de ministères à quinze, comme à Singapour. Notons que la cité-Etat connaît en 2010 une croissance économique de 13% après avoir gelé les salaires l'année dernière...

Alléger les coûts salariaux et éliminer le surnuméraire, c'est ce qui doit dicter le gouvernement pour réaliser la fusion entre la *Development Bank of Mauritius*, la *Small and Medium Enterprises Development Authority* et la *National Women Entrepreneurs Council*. Au cas où la nouvelle entité garderait le même personnel, elle serait une mastodonte bureaucratique qui coûterait à l'Etat plus que les subventions accordées aux petites et moyennes entreprises.

Une autre fusion à considérer, c'est celle entre le *Mauritius Research Council*, le *National Economic and Social Council* et le *National Productivity and Competitiveness Council*, trois institutions qui font double emploi. On ne voit pas en quoi elles se distinguent de nos deux universités, vu qu'elles ont toujours recours à des universitaires pour effectuer leurs travaux de recherche.

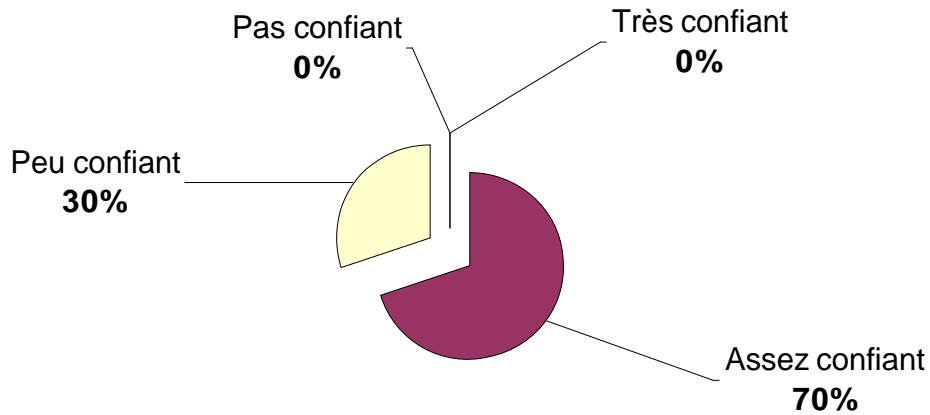
L'île Maurice a eu les "réformes Sithanen", elle peut avoir les "réformes Jugnauth". Au lieu d'offrir quelques mesurette d'incitation fiscale, le grand

argentier frappera un grand coup si son budget se consacre exclusivement à redéfinir l'Etat. De toute façon, les représentants du secteur privé applaudiront dans tous les cas de figure. S'il restructure les services publics de fond en comble, Pravind Jugnauth ne sera jamais oublié.

(www.pluriconseil.com)

1) Etes-vous confiant que le ministre des Finances présentera un Budget favorable à la croissance économique ?

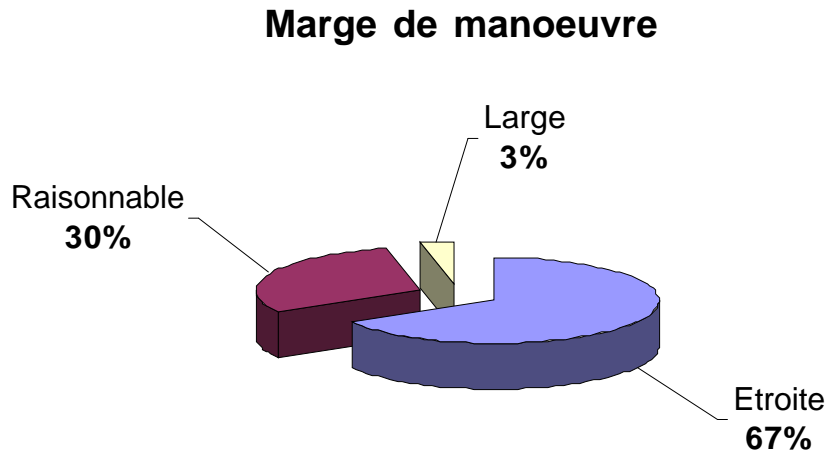
Confiance dans le budget de 2011



La croissance à tout prix

Sept analystes sur dix se disent assez confiants que le ministre des Finances présentera un Budget propice à la croissance économique. Celle-ci, selon un économiste, doit être *“la priorité des priorités”*, car *“les temps sont durs”*. Le budget de 2011 doit s’insérer dans le droit fil de l’*Economic Restructuring and Competitiveness Programme* en soutenant l’activité économique et en aidant les entreprises à se restructurer et à développer de nouvelles capacités, de nouveaux marchés et de nouveaux produits. Le grand argentier, affirme un autre analyste, *“should avoid at all cost a deceleration spiral to take hold”*.

2) La marge de manoeuvre du ministre des Finances est...

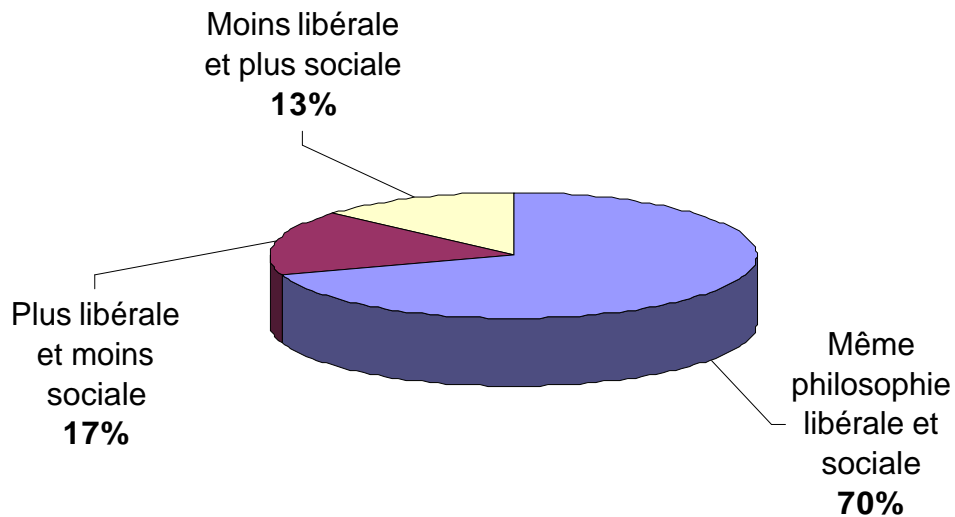


Capacité réduite des Finances

Deux tiers des analystes trouvent que le ministre des Finances a une étroite marge de manoeuvre dans l'élaboration de son budget. Selon un économiste, la capacité du gouvernement à mettre en œuvre des mesures pour soutenir l'économie sur le court et moyen terme sera entravée par un déséquilibre notable au niveau des fonds publics. Cela est principalement lié à l'impact d'un environnement économique difficile sur les revenus d'imposition, à l'élimination annoncée de quelques taxes, tels la *National Residential Property Tax* et l'impôt sur les intérêts, et aux revenus moindres émanant des institutions publiques. L'Etat pourrait encaisser moins de recettes sur la taxe à la valeur ajoutée, conséquence du ralentissement de l'économie.

3) Quelle doit être la philosophie du budget de 2011 par rapport à celle des budgets de 2006 à 2010 ?

La philosophie du budget de 2011

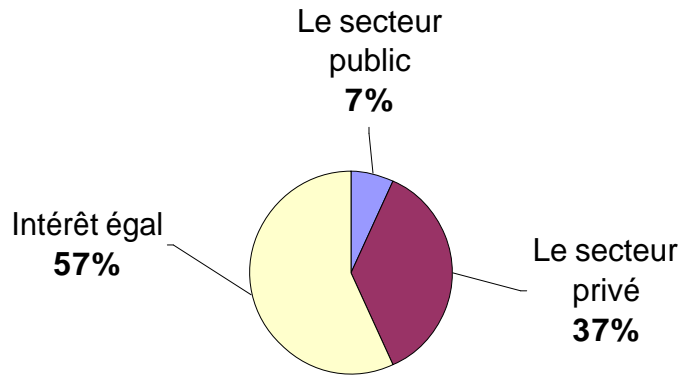


Pour la continuité

Sept analystes sur dix recommandent que Pravind Jugnauth continue dans la même philosophie libérale et sociale de Rama Sithanen. La raison est que le monde est devenu plus compétitif alors que Maurice ne l'est pas. Prendre des mesures sociales qui pénalisent l'économie relèverait de la démagogie. Certainement, un soutien aux entreprises doit aller ensemble avec des mesures qui encadrent des groupes vulnérables. Des programmes d'intégration sociale, propose un analyste, doivent comprendre *"a grass-root entrepreneurship development component that will help create new streams of income for the poor families"*.

4) Qui du secteur public ou du secteur privé doit être le centre d'intérêt du budget de 2011 ?

Le centre d'intérêt du budget de 2011

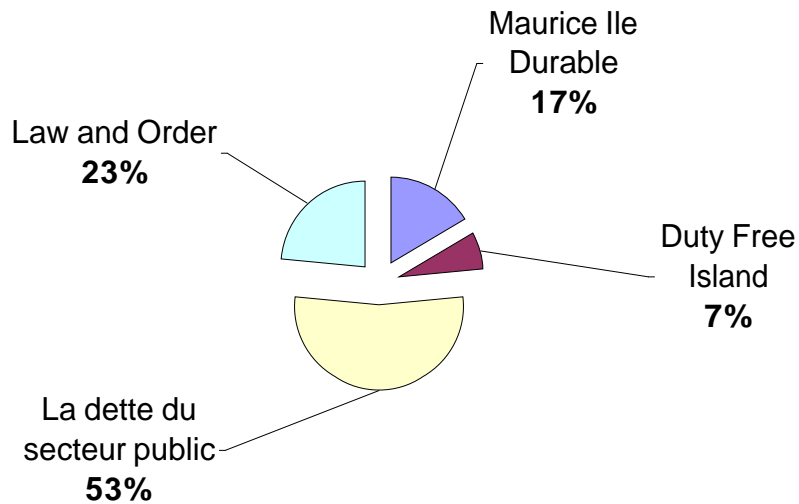


Faciliter la création de richesses

Une grande majorité d'analystes demandent que le grand argentier accorde un intérêt égal au secteur public et au secteur privé. La création de richesses ne peut provenir que de celui-ci tandis que celui-là aurait dû être seulement un facilitateur. Il n'y a aucune raison que l'Etat soutienne des canards boiteux parmi les entreprises paraétatiques. L'action gouvernementale doit être suffisamment responsable pour dégager des économies au niveau des finances publiques, tout en stimulant l'activité des entreprises. Avant que les effets de l'impulsion fiscale des derniers budgets ne se dissipent, cela ralentissant ainsi le moteur de la croissance, le gouvernement doit s'assurer que l'investissement privé devient la force motrice de l'économie.

5) Le budget de 2011 doit mettre le plus d'accent sur...

Le plus d'accent sur...

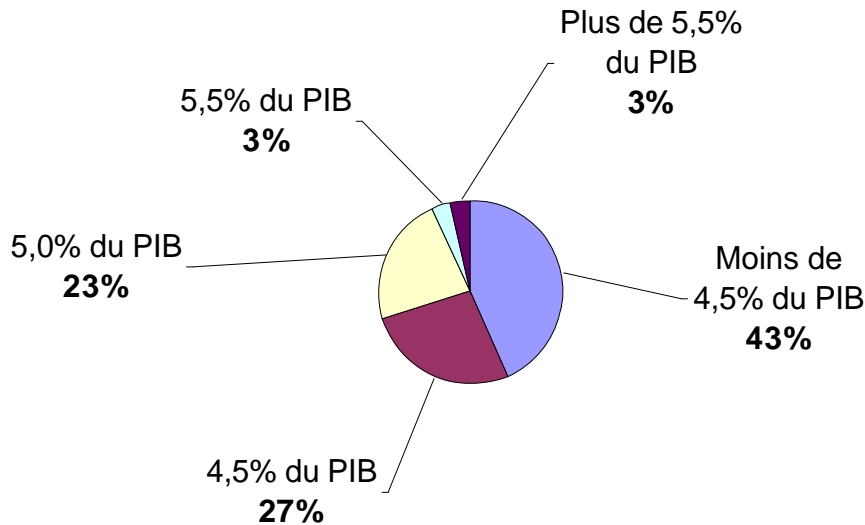


Haro sur la dette publique !

Pour 53% d'analystes, le budget de 2011 doit s'attaquer principalement à la dette du secteur public de manière qu'elle ne dépasse pas les 60% du produit intérieur brut. Des désinvestissements publics ainsi que l'introduction en Bourse de Mauritius Telecoms et de SICOM généreront des revenus pour l'Etat. Ce dernier doit éviter des dépenses de développement là où il peut inciter le secteur privé à investir. Il doit aussi réduire ses dépenses courantes à la lumière des critiques de l'Audit et, d'autre part, ramener l'économie informelle dans le filet fiscal. Sinon, la sécurité publique et le programme Maurice Ile Durable intéressent deux analystes sur cinq, ayant beaucoup plus d'importance à leurs yeux que le projet Duty Free Island. Les nouveaux centres commerciaux courent à l'échec, selon un gestionnaire de fonds, car il y a *"too much supply, too little demand"*.

6) Quel déficit budgétaire doit viser le ministère des Finances pour l'année 2011 ?

Le déficit budgétaire pour 2011



Contenir le déficit budgétaire

A 4,5% du produit intérieur brut, le déficit budgétaire attendu pour l'année 2010 est déjà élevé pour 70% des analystes interrogés. Ils sont d'avis qu'il ne doit pas franchir ce palier en 2011. Ils sont même 43% à estimer que le taux doit être inférieur à 4,5%. Car un déficit budgétaire doit s'aligner à la baisse sur moins de croissance économique pour que le gouvernement puisse payer ses dettes. Un gestionnaire de portefeuille invite à prendre l'exemple sur les mesures d'austérité décidées par le gouvernement britannique dans son budget. Réformer le secteur public, changer le régime des retraites et introduire une couverture de santé nationale doivent figurer parmi nos priorités. Il faut aussi une politique de partenariat public-privé crédible et réalisable qui engage des entreprises privées dans le développement des infrastructures publiques.

7) Etes-vous pour ou contre....

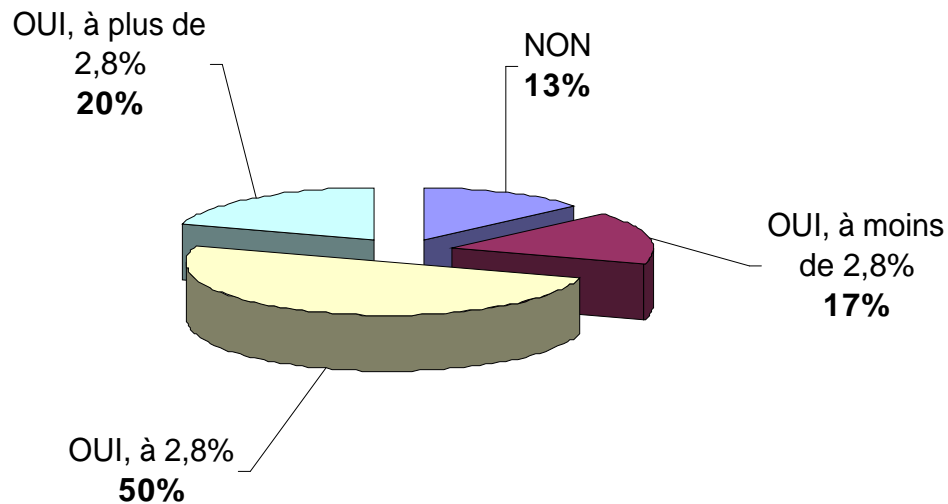
	POUR	CONTRE
Augmenter le taux de la <i>Corporate Income Tax</i>	13%	87%
Augmenter le taux de la <i>Personal Income Tax</i>	3%	97%
Augmenter le taux de la <i>Value Added Tax</i>	7%	93%
Augmenter les <i>User Fees and Charges</i>	53%	47%
Introduire un <i>Green Tax</i>	77%	23%

Maintenir une fiscalité légère

Les analystes sont quasiment unanimes à se prononcer en faveur du maintien des taux d'imposition concernant l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu personnel et la taxe à la valeur ajoutée. Le taux de 15% commun à ces trois types d'imposition rend lisible le régime fiscal mauricien et lui donne une certaine convenance. En revanche, les analystes sont d'accord que le gouvernement augmente ses revenus par une hausse des frais d'utilisation des services publics et par l'introduction d'une taxe verte. Alors que celle-ci encouragerait des investissements dans le programme Maurice Ile Durable, l'étendue des frais d'utilisation est considérable. Un analyste suggère de relever les tarifs d'eau qui sont actuellement si bas qu'ils incitent au gaspillage. En contrepartie, la qualité des services offerts par les entités publiques doit s'améliorer.

8) Doit-on accorder une compensation salariale en janvier 2011 et, si oui, à quel taux ?

Accorder une compensation salariale



Le prix de la paix industrielle

Le principe de compensation salariale ne s'appliquerait pas en cas d'une inflation inférieure à 5%. Néanmoins, malgré l'annonce par le Bureau central des statistiques d'une inflation de 2,8% pour l'année 2010, 87% d'analystes sont pour l'octroi d'une compensation à partir de janvier 2011. Pour un analyste sur deux, celle-ci devrait être calculée sur le taux d'inflation annuel en vigueur. C'est le prix à payer pour des réformes vitales dans le secteur public, mais aussi pour s'assurer une paix sociale. On craint toutefois qu'une compensation salariale ne tue l'emploi, dans lequel cas elle devrait être déterminée plutôt par le marché. En retour, le gouvernement peut fixer un salaire minimum.

PluriConseil Ltd

Business Registration number: C08052270

Value Added Tax number: VAT20290904

Managing Director: Eric Ng Ping Cheun

Address: 27, Mgr. Gonin Street, Port Louis, Mauritius

Telephone: +230 2136719

Fax: +230 2342761

E-mail: pluriconseil@orange.mu

Website: www.pluriconseil.com

Any part of this document shall not be published, reproduced or transmitted, in any form or by any means, to a third party, without the prior written permission of PluriConseil Ltd, the Copyright holder.

The information contained in this document have been arrived at from sources which PluriConseil Ltd believed to be reliable and in good faith, but no representation or warranty expressed or implied is made as to their accuracy, completeness or correctness.

The opinions contained in this document are published for the assistance of recipients, but PluriConseil Ltd accepts no liability whatsoever for any direct or consequential loss arising from any use of this document and its contents.